

Lettre Mensuelle Février 2024

APCA

Le Conseil communautaire de la Côte a approuvée à l'unanimité une motion relative au développement des énergies renouvelables et e particulier des éoliennes terrestres. Cette motion demande la mise ne place d'un moratoire à propos du développement des éoliennes. Un moratoire mettrait en pause les projets de création, d'extension et de renouvellement des parcs. A suivre!

C'est une prise de position encourageante et la preuve que les méfaits de la prolifération anarchique des parcs éoliens dans notre territoire est reconnue unanimement.

- Parc de Drosay -Sasseville: Le promoteur VSB va très certainement déposer un recours contentieux contre la déciion sde la préfecture de Seine-Maritime. L'APCA suit ce dssier avec la plus grande attention et déposera un mémoire en appui de la position des services de l'État.
- Projet Gerponville Bertreville Theuville :

Deux manifestations ont démontré la forte mobilisation contre le projet :

- Jeudi 1^{er} février à 18h00 dans la salle polyvalente à Theuville aux Maillots, un groupe de travail constitué de référents adhérents à l'APCA de chaque commune. accompagné dans sa démarche par le Vice-Président APCA, Jean-Luc Ansart a invité les maires à discuter sur les moyens d'action possibles contre le projet de parc éolien. Cela a été l'occasion d'exprimer les remarques des habitants des communes recueillies au cours des rencontres.
- Samedi 3 février 11h au pied du mat de mesure de Theuville-aux-Maillots. A l'appel des maires des



communes concernées, près d'une centaine de riverains ont exprimé leur détermination contre le projet de parc éolien. Les élus locaux des communes concernées étaient présents ainsi que l'APCA et, tout particulièrement, ses référents locaux. L'association « Bien vivre en Caux était aussi présente

- Projet Fultot: Vendredi 19 janvier 2024 à 18h30 en mairie d'Hautot l'Auvray s'est tenue une réunion sur le projet en présence du promoteur la société SEIDER. Une vingtaine de personnes étaient présentes dont Didier PEULVEY, maire de Hautot, Bruno NAZE, maire de Anglesqueville La Bras Long et l'APCA; Tous les participants ont exprimé leur opposition à ce projet de 10 éoliennes; L'APCA propose les actions suivantes:
 - Pour les mairies : demander que chacune communique à la Préfecture leur refus de la ZADER
 - Pour l'APCA par courrier LRAC, demander à SEIDER un accès aux des études réalisées,



N'hésitez pas à demander votre panneau et le poser près de chez vous, il est gratuit Contact : apcacontacts@gmail.com